



TATI LILNAT

Ensemble défendons nos droits, Sauvegardons nos emplois

Le 14 mars 2017, les élus CGT de TATI LILNAT ont demandé une réunion extraordinaire du CE sur les conséquences de la mise en vente de l'entreprise pour l'emploi des salariés.

Vu l'urgence de la situation, la réunion extraordinaire se tiendra le 23 mars.

En effet, le 27 février 2017, le groupe Eram a annoncé la mise en vente de TATI. En tout, ce sont les 1720 salariés AGORA, VETURA, LILNAT et DEGRIFMANIA qui risquent de se retrouver sur le carreau.

Pourtant, depuis l'annonce dans la presse de la mise en vente, jamais la direction n'a jugé bon de convoquer officiellement vos représentants, alors qu'elle en a légalement l'obligation.

Nous, élus de la CGT, refusons désormais d'être réunis de manière informelle, sans ordre du jour, et sans possibilité de donner des informations officielles à nos collègues.

Les mauvais résultats en termes de chiffre d'affaires sont mis en avant par le groupe ERAM pour expliquer qu'il veut se séparer de Tati. Mais les explications de la direction sur ce point sont contradictoires et floues. Nous voulons mandater un cabinet d'expertise pour avoir une vision claire de la situation économique de l'entreprise.

Les salariés ne sont pas responsables des erreurs de gestion et de stratégie du groupe ou de la direction générale.

La direction générale a d'ailleurs été débarquée, au profit d'un « manager de transition » venu avec son équipe, M. RESSEGUIER. Lors de la réunion extraordinaire, nous demanderons clairement à connaître la mission et les intentions de cette nouvelle direction afin de vous en informer.

Comme en 2004, où TATI avait déjà été mis en vente, nous devons absolument nous mobiliser pour préserver l'emploi et pour obtenir des assurances en terme de reclassement des salariés.

Paris, le 16 mars 2017